https://www.assemblee-pationale.fr/dvp/16/guestions/QANR5I 16QE8611



16ème legislature

Question N° : 8611	De Mme Isabelle Santiago (Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES) - Val-de-Marne)				Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques			Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche		
Rubrique >enseignement supérieur		Tête d'analyse >Réquisition des logements étudiants durant les jeux Olympiques		Analyse > Réquisition des logements étudiants durant les jeux Olympiques.	
Question publiée au JO le : 06/06/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)					

Texte de la question

Mme Isabelle Santiago appelle l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques au sujet de la réquisition de logements étudiants Crous en vue des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le 11 mai 2023, des milliers d'étudiants boursiers locataires dans des résidences du Crous en région parisienne ont reçu un mail de la part du Crous leur indiquant qu'ils devaient impérativement quitter leurs logements avant le 30 juin 2024, pour que ceux-ci soient disponibles pour « l'accueil des volontaires et des partenaires mobilisés » pour les jeux Olympiques de Paris 2024, afin que la résidence soit « vide de tout occupant à compter du 1er juillet 2024 ». Le Crous s'est défendu, précisant que « seulement » 7 % des logements seront concernés et que « l'été correspond à une période durant laquelle de nombreux logements publics gérés par les Crous ne sont pas occupés, alors que les besoins seront exceptionnellement élevés » pendant cette période de jeux Olympiques et Paralympiques. Malgré tout, ce ne sont pas moins de 3 200 logements qui seraient réquisitionnés et le même nombre d'étudiants expulsés. Cette demande de la part de l'État s'inscrit à l'encontre des annonces faites depuis des années par les différentes institutions organisatrices des « JOP2024 » de Paris, qui annoncent une « grande fête populaire, accessible à tous ». De plus, cette initiative injuste va générer du stress et toucher des étudiants qui pour beaucoup sont déjà en situation de précarité. Le ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques a annoncé que les étudiants contraints de quitter leur logement Crous seraient provisoirement relogés, au cas par cas, s'ils en faisaient la demande. Elle lui demande ce que le Gouvernement compte faire pour assurer à tous les étudiants contraints de quitter leur logement et qui feraient une demande de relogement, d'être relogés.